



D-2019-003

Publication le 14 FEV. 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an **deux mille dix-neuf**, le **cinq Février**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2019

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE jusqu'à 20 h, M. SAGET, M. FICHOT, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, M. BENEDIT jusqu'à 19 h 15, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avait donné procuration : M. DAMBRINE à Mme ALTMAN à partir de 20 h, Mme VATAN à M. MARCONNET, Mme POIRIER à M. MORAND, Mme MARCEL à M. SAGET, Mme GRAILLOT à M. LECHER, M. BENEDIT à partir de 19 h 15 à Mme DESABRE.

Madame DUCOURTIOUX a été désignée Secrétaire de séance.

OBJET : MEDIATHEQUE MUNICIPALE : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'USAGE DU CENTRE GERARD PHILIPPE

Madame le Maire expose que dans le cadre du projet culturel et scientifique initié pour la mise en œuvre de la nouvelle médiathèque municipale celle-ci, a l'opportunité de devenir un espace hybride à vocation culturelle où la lecture publique sera le volet prioritaire, sous la forme d'espaces modulés.

La médiathèque sera au carrefour des divers axes culturels, se positionnant comme Maison de Services Culturels.

Mairie Cette organisation, réfléchie dans le cadre d'un partenariat constructif entre la DRAC et la collectivité a pour but de trouver de nouveaux axes de développement multi culturels, qui s'effectueront par le biais d'une convention et devra notamment permettre de faire évoluer ses actions telles que :

54 avenue de la République
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex
tél : 03.86.71.61.71

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

- Les heures du conte,
- Les accueils de classe
- Le travail avec le R.A.M.
- Les spectacles de la saison des P'tits mots z'arts,
- Les ateliers,
- Les conférences
- Les projections qui deviendront régulières.

Elle offrira aussi la possibilité de mettre en valeur une partie des collections et de proposer des expositions.

La pyramide de la mairie sera également mise à disposition régulièrement.

Ce nouvel espace pour la médiathèque favorisera la diversification et l'intensification de ses actions :

- Développement du numérique
- Création d'une ludothèque,
- Identification du rôle de carrefour culturel entre les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville et de renforcer son rôle dans toutes les pratiques culturelles.

Les actions portées par la médiathèque seront prioritaires dans la programmation culturelle de la ville coordonnée par le service culture.

Des aménagements mobiles, spécifiques pour la médiathèque, y seront installés. Ils seront déplacés lorsque la salle sera occupée par un spectacle, ou une autre manifestation. Cette délibération annule et remplace celle prise lors du Conseil Municipale du 18 décembre intitulé : Médiathèque- convention de mise à disposition de la salle Gérard Philippe.

Ce dossier a été examiné en Commission des Finances du 28 janvier dernier et a été envoyé à l'ensemble des membres de la commission culture le 30/01/2019.

C'est pourquoi, Madame le Maire propose d'approuver la Convention de partenariat pour l'usage du centre Gérard Philippe à intervenir avec la médiathèque et de l'autoriser à la signer.

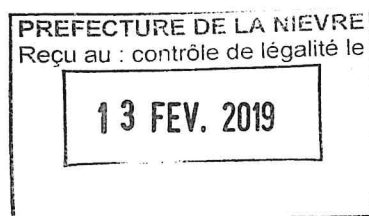
Adopté par 22 voix pour et 7 absentions

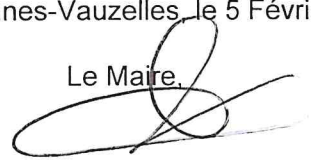
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varennnes-Vauzelles, le 5 Février 2019



Le Maire,

Isabelle BONNICEL